

# La FGTB entend imposer la réduction du temps de travail à l'agenda social

## LE RÉSUMÉ

«Les enjeux de la rentrée sont de taille», insiste Marc Goblet (FGTB).

Le syndicat socialiste espère que le patronat jouera le jeu et que les partenaires sociaux pourront parler de tout, sans se limiter à l'agenda gouvernemental.

Les dossiers chauds ne manquent pas.

## BENOÎT MATHIEU

«Conclusion? On n'est pas sortis de l'auberge!» rigole Marc Goblet. C'est la rentrée et le secrétaire général de la FGTB vient de lister les dossiers majeurs qui animeront, ces prochains mois, la concertation sociale *made in Belgium* – ils sont détaillés ci-dessous. «Les enjeux sont de taille!» Le ton est grave, mais l'homme a le sourire aussi malicieux que facile. Il insiste: «La FGTB est en faveur de la concertation sociale. Pas une concertation à sens unique, mais une concertation menant à des accords équilibrés.» L'équilibre, façon Goblet, ressemble à un triangle. Constitué des sommets suivants: rémunération des actionnaires, moyens pour que les entreprises puissent investir et «juste rémunération des travailleurs – car ce sont eux qui apportent la valeur ajoutée».

Le gouvernement entendra-t-il les partenaires sociaux, si d'aventure patrons et syndicats rendaient un avis unanime s'écartant de la voie tracée par l'accord de majorité, «bibli» de Michel? «Mon espoir est que le patronat joue le jeu de la concertation. Lui peut influencer le gouvernement, pas nous. La FEB peut peser.»

Le patronat: c'est avec lui que les

organisations syndicales devront commencer par s'entendre. C'est la première étape de la rentrée. Dégager un accord sur les dossiers à négocier au sein du Groupe des dix, réunissant représentants des employeurs et des travailleurs. «Ensuite, nous verrons si nous obtenons un mandat du gouvernement. Le véritable test de la majorité, ce sera de voir si les propositions communes des partenaires sociaux seront respectées par Michel. Ou bien si les ministres les adapteront à leur goût. L'attitude du gouvernement et son ouverture à la concertation détermineront la suite des événements.»

Quoi qu'il en soit, la suite débutera en fanfare le 7 octobre, par une

manifestation nationale à Bruxelles, qui devrait relier le Midi au Nord – dans ce sens-là, histoire de limiter le plus possible d'éventuels débordements, comme ceux qui ont terni la marche du 6 novembre dernier. «Du coup, on ne parlait plus que de la forme, et pas du fond», soupire Marc Goblet, qui ne croit pas à la répétition de ce scénario noir.

On vous parlait de dossiers chauds; les voici. Assaisonnés par la FGTB, vous vous en doutez.

► **Tax shift.** «Enfin, ce qu'ils appellent *tax shift*...» Le gouvernement en a fixé les grands principes, mais doit encore combler les vides – l'accord ressemble en quelque sorte à un «texte à trous» cher aux enseignants. Comment faire pour que les bas revenus disposent de cent euros net de plus dans leur poche à la fin du mois? «On parlerait des gens gagnant jusqu'à 2.400 euros brut. Mais cela ne concerne que 25% des travailleurs. Et ne compense pas le saut d'index, la hausse des accises ou de la TVA sur l'électricité.»

Parlons-en, de la hausse de la TVA sur l'électricité. Sera-t-elle neutralisée dans l'index? «Si c'est le cas, le saut d'index ne sera pas de 2%, mais de 2,4%. J'espère que le ministre de l'Économie

pourra imposer ses vues et empêcher cela. C'est une vraie question pour Kris Peeters: va-t-il se prendre encore cette gifle-là?» En tout cas, côté syndical, cela ne passera pas. «Ça, ce serait un argument majeur de mobilisation. Si le gouvernement cherche une provocation supplémentaire, eh bien, là voilà.»

► **Correction de mesures gouvernementales.** Pour la FGTB, c'est une évidence: certaines mesures prises par Michel devront être corrigées – reste à convaincre le patronat. Elles concernent la notion de disponibilité ou portent sur la pension complémentaire. Celle qui fait le plus grimper au rideau le syndicat socialiste, c'est la diminution de l'AGR – pour allocation de garantie de revenus. «Nous arrivons à une situation où des femmes travaillant à temps partiel toucheront des revenus inférieurs au seuil de pauvreté, alors qu'elles cotisent. C'est inadmissible! Se rendent-ils seu-

«C'est une vraie question pour Kris Peeters: va-t-il se prendre encore cette gifle-là?»

## MARC GOBLET

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FGTB

lement compte de la réalité sur le terrain?» Mais au fait, quand Marc Goblet parle de «correction», ne faut-il pas plutôt comprendre «suppression»? C'est bien ce qu'il voulait dire.

► **Compétitivité.** La loi de 96 sur la norme salariale et la sauvegarde de la compétitivité atterrira forcément sur la table. Attention, sujet sensible! «Ce qui figure dans l'accord du gouvernement est imbuvable, cela ne laisse plus aucune marge à la négociation. Et il faut s'entendre lorsque l'on compare les coûts salariaux entre pays. En Allemagne, on tient compte des mini-jobs, tandis qu'en Belgique, on écarte les titres-services.» La FGTB

refuse par ailleurs de limiter le débat sur la compétitivité aux seuls salaires. «Va-t-on prétendre que le coût de l'énergie ne compte pas?»

► **«Werkbaar werk».** C'est le chantier cher à Kris Peeters, visant notamment à aménager les fins de carrière – en vue du report à 67 ans de l'âge de la pension, faut-il le rappeler. Sauf que la FGTB n'y met pas tout à fait la même chose que le «Monsieur concertation sociale» de l'exécutif. «Pas question de se laisser enfermer dans l'agenda du gouvernement, où l'on saucissonne tous les débats.»

Quitte à aborder les fins de carrière, Marc Goblet aimerait placer au cœur du débat le projet de réduction du temps de travail concocté par la FGTB. «L'idée est simple. Prenez cinq travailleurs dont on diminue le temps de travail d'un jour – ou deux – tout en maintenant leur salaire. Pour compenser, l'employeur engage un jeune. Le tout étant neutre budgétairement: l'embauche est compensée par des réductions de charges. Le travailleur s'y retrouve et l'employeur aussi, qui peut garder à bord des travailleurs expérimentés. Cette réduction pourrait concerner les travailleurs âgés ou s'appliquer de manière généralisée dans l'entreprise. Et se financer dans le cadre des réductions de charges déjà accordées. C'est praticable: nous avons fait toutes les simulations.»

Cette piste a-t-elle des chances de séduire? Les autres syndicats, qui ont accueilli fraîchement la proposition? Enfin, il semble que les opinions évoluent, puisque ce point fleurira finalement sur un tract du front commun syndical. Et les patrons? «A priori, le patronat a une double aversion: réduire le temps de travail et garder des travailleurs âgés, glisse Marc Goblet. Mais quand j'en parle avec des patrons d'entreprise, ce que j'appelle les «vrais patrons», même si cela peut paraître un rien provocant, ils peuvent tout à fait comprendre.»